



suite a des manipulations sur internet 79 e debité

Par **ayame**, le **16/04/2011** à **11:55**

bonjour,

je me suis fait debite sur mon compte des sommes d'argent de 89 e et 79 e apres avoir visite un site alors que je suis rendu compte des erreurs effectuees vu mon ignorance en informatique , j'ai annule dans l'heure qui a suivi un site sur 2 m'as dit qu' il me rembourserait sans certitude l'autre a refuser en me citant un article de loi l121-20-2 que plus je faire pour me faire rembourser
merci d'avance

Par **Domil**, le **16/04/2011** à **14:01**

Sur tout les sites, il faut confirmer plusieurs fois avant que la commande soit validée, il faut entrer les coordonnées de la CB, on ne peut pas le faire par erreur.

ça dépend de ce que vous avez commandé et où.

Vous devez impérativement, vous rétracter (si c'est possible), par LRAR